

## La pragmatique linguistique de Peirce

Joëlle Réthoré

Volume 21, numéro 3, hiver 1989

La culture et ses signes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/500869ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/500869ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Résumé de l'article

La Pragmatique linguistique de Peirce

Éditeur(s)

Département des littératures de l'Université Laval

ISSN

0014-214X (imprimé)

1708-9069 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Réthoré, J. (1989). La pragmatique linguistique de Peirce. *Études littéraires*, 21(3), 49–58. <https://doi.org/10.7202/500869ar>

Tous droits réservés © Département des littératures de l'Université Laval, 1989

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

éru  
dit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# LA PRAGMATIQUE LINGUISTIQUE DE PEIRCE

---

*joëlle réthoré*

---

« Il ne sert à rien de découvrir l'Amérique trop tard, après Colomb, mais une découverte trop précoce peut se révéler non moins gênante<sup>1</sup>. »

« Combien de fois les hommes, arrivés à l'âge mûr, ont-ils eu connaissance d'immenses découvertes réalisées de façon indépendante et presque simultanément !<sup>2</sup> »

Mon propos n'est pas vraiment de développer ces idées mais plutôt de montrer que « Peirce est un précurseur tout à fait honorable pour la pragmatique » et, plus largement, qu'il est un des pionniers d'une conception moderne de la linguistique, notamment en théorie de l'énonciation. Dans le cadre de cet article, je me limiterai à étudier l'apport de Peirce à la voie pragmatique de la linguistique.

Peirce est victime du poids de l'autorité du discours de certains linguistes, soit se donnant clairement comme critiques (Benveniste, dans les *Problèmes de linguistique générale*), soit par l'interprétation à la fois laudative mais malencontreusement erronée qui en a été donnée (par Charles Morris, par exemple). L'ironie d'une telle situation est que Peirce lui-même n'a cessé de dénoncer les méfaits de la méthode d'autorité<sup>3</sup>.

Puisqu'il existe encore aujourd'hui des divergences d'opinion sur ce point, je voudrais apporter des arguments massifs qui, par eux-mêmes, c'est-à-dire sans le coup de pouce toujours possible d'une interprétation de ma part, devraient enfin permettre de valider définitivement un propos qui risque encore, à ce stade de l'exposé, de passer pour une simple opinion.

### 1. Qui a dit que Morris était l'inventeur de la pragmatique ?

« L'énoncé contenant *je* appartient à ce niveau ou type de langage que Charles Morris appelle pragmatique, qui inclut, avec les signes, ceux qui en font usage<sup>4</sup>. »

F. Armengaud, auteure d'un ouvrage sur la pragmatique<sup>5</sup>, s'accorde avec Benveniste pour attribuer la paternité de la plus ancienne définition à Morris, en 1938 : « la pragmatique est cette partie de la sémiotique qui traite du rapport entre les signes et les usagers des signes. » Définition très vaste, poursuit-elle, « qui déborde le domaine linguistique (vers la sémiotique) et le domaine humain (vers l'animal et la machine)<sup>6</sup> ».

Si j'examine, par contre, l'article<sup>7</sup> dans lequel B.-N. Grunig résume les quatre voies prises par la pragmatique, je ne peux m'empêcher de remarquer que Grunig ne donne aucune indication sur ce qu'elle pourrait considérer comme le point de départ de la recherche pragmatique : je fais donc la conjecture qu'il s'agit des années 50, peut-être avec comme centre de référence les conférences de J.-L. Austin à Harvard en 1955.

Autre remarque que la lecture de l'article a suscitée : deux noms en sont absents, celui de Morris, pour commencer, qu'il est devenu banal de citer comme origine de la discipline depuis Benveniste ; celui de Peirce, en second lieu, ce qui nous étonne singulièrement compte tenu de l'importance quantitative des concepts fondamentaux attribués par Grunig à la pragmatique *indexicale*, et qui font déjà l'objet de définitions très précises dans l'œuvre de Peirce publiée en français et en anglais<sup>8</sup>.

Une autre voie empruntée par la pragmatique peut être vue comme une dérivation du pragmaticisme de Peirce : il s'agit de la pragmatique de la performativité et des actes de langage. Autrement dit, une bonne partie de l'activité en pragmatique trouve ses sources directes, ou du moins un cadre philosophique

des plus intéressants, chez Peirce, et je ne serai pas démentie par Armengaud ni par Normand/Trollez<sup>9</sup>.

## 2. Qu'en est-il du concept de « pragmatics » chez Peirce ?

Dans le manuscrit intitulé « la Classification des sciences<sup>10</sup> » (non daté), après avoir énoncé comme valide le principe d'A. Comte de la dépendance hiérarchisée des sciences, Peirce divise les sciences en trois parties : I. Les mathématiques (ou l'étude des constructions idéales sans référence à l'existence réelle). II. Les sciences empiriques (ou l'étude des phénomènes dans le but d'identifier leurs formes à celles déjà étudiées par les mathématiques). Il remplacera cette étiquette par phénoménologie dans la suite du manuscrit. III. *Pragmatics* : « the study of how we ought to behave in the light of the truths of empirics », ce dernier mot étant barré dans la suite du manuscrit et remplacé par « experience », c'est-à-dire l'étude des comportements que nous devrions adopter à la lumière des vérités de l'expérience.

*La pragmatique n'est, pour Peirce, ni philosophie* (au titre de laquelle compte la logique), *ni nomologie* (au titre de laquelle figure la science du langage ; ailleurs il dira linguistique, comme science psychique, et plus exactement comme « empsychonomie », c'est-à-dire étude de l'esprit d'un point de vue extérieur), *ni science descriptive et explicative ou épiscopie*. Mais elle se fonde sur les principes définis par ces trois branches qui constituent la phénoménologie : en faisant référence à l'élaboration des caractères universels des phénomènes par la philosophie ; en utilisant les résultats de la nomologie en matière d'identification des caractères des classes de phénomènes ; et en s'appuyant sur l'épiscopie (ou sciences de la description et de l'explication, qui décrivent les objets individuels et fournissent une explication de leurs caractères en fonction des lois déterminées par la nomologie). Ainsi, la première science descriptive est l'ergographie, dont un des objets est le langage comme production sociale et spontanée : c'est elle qui est chargée de l'élaboration et de la justification d'une table des langues naturelles.

La pragmatique, telle que la conçoit Peirce, est une cinquième étape dans l'élaboration scientifique : elle est pratique, au sens où son objet est de savoir « what to do and how to do it », dit

Peirce<sup>10</sup>. Nous ne sommes plus bien loin du célèbre *How to Do Things With Words* de J.-L. Austin. Reprenant d'ailleurs la première définition du manuscrit, Peirce ajoute que la pragmatique est l'étude de la façon de nous comporter étant donné la connaissance que nous avons [désormais] de notre environnement grâce à l'épiscopie. Or l'épiscopie se subdivise en deux sciences humaines et une troisième qui ne nous intéresse pas ici, qui est la cosmologie. Peirce identifie la philologie comme l'une des deux sciences humaines, distincte, on le voit, de la linguistique mais gouvernant la pragmatique au sens peircien.

En conclusion partielle, on reconnaîtra à Peirce l'antériorité du concept de *pragmatics*, mais on conviendra que son objet spécifique n'est pas le langage, ni *stricto sensu* l'activité langagière, même si celle-ci est centrée sur le téléologique.

### **3. Nommer les fondateurs d'une discipline à la recherche de ses vecteurs ou ne pas les nommer ?**

Avant d'aborder les différences entre les pragmatiques déjà en présence, une remarque s'impose sur la présentation du sujet : il y a une grande différence entre le choix opéré par Grunig, qui ne fait aucune place aux fondateurs, et celui d'Armengaud ou de Normand/Trollez.

Je citerai d'abord Armengaud : « Perelman, Ducrot, Bourdieu, Kerbrat, Watzlawick, etc. Ils sont fort proches généralement de l'une des sources de la pragmatique. La *maxime pragmatiste* de Peirce...<sup>11</sup> ». « Des genèses multiples. Dans la lignée Peirce-Morris-Carnap et Morris-Sebeok [...], la pragmatique apparaît comme l'une des composantes de la sémiotique<sup>12</sup> ». « Les fondateurs de la pragmatique. Fondateurs directs : Peirce et Morris<sup>13</sup> ».

Quant à l'article de Normand/Trollez, il se donne comme une « introduction à Charles Morris, connu pour avoir, à la suite de Peirce, fondé la *sémiotique* [...] et fixé, à l'intérieur de cette dernière, l'emploi du terme *pragmatique* pour désigner un secteur de l'analyse du langage. Si les travaux de pragmatique linguistique font généralement référence à ce « père fondateur », ils ne soulignent pas les rapports (historiques) de leur recherche avec deux mouvements philosophiques : l'empirisme logique

du Cercle de Vienne, en particulier en la personne de R. Carnap, et le pragmatisme<sup>14</sup>. »

#### 4. Les concepts clés des diverses pragmatiques

Il ne suffit plus, cependant, de quelques allusions parce que rien n'empêche de les prendre pour des professions de foi. J'ai prévu, cette fois-ci, de consacrer la plus large place à l'examen de concepts, que je n'hésite pas, personnellement, à qualifier de « pragmatiques », et qui ont donc été définis par Peirce. Ce sont ces textes qui me permettent d'affirmer que la paternité de la réflexion pragmatique ne devrait plus, enfin, lui être contestée, même si ceux qui ont *fait* la pragmatique pensent ne rien lui devoir, faute de l'avoir lu, ou de l'avoir lu d'assez près<sup>15</sup>. Il serait tout aussi absurde de vouloir tout ramener à Peirce. Mais il m'apparaît nécessaire aujourd'hui, dans la mesure où des noms sont régulièrement cités, de forcer un peu les mémoires.

Je vais, dans l'immédiat, profiter de la clarté de l'exposé de Grunig pour énumérer les voies déjà prises par la pragmatique et les associer, à sa suite, aux noms de ceux qui sont reconnus comme étant leurs plus éminents représentants :

1) **La pragmatique indexicale**<sup>16</sup> : autour des travaux de Bar-Hillel, Benveniste, Jakobson, Gochet, mais aussi Ross et Sadock, Jackendoff, Culioli et Wunderlich, Fuchs/Léonard, Maingueneau, Morrel, Meunier, Martin, Authier, Grunig, Clément/Thuemmel.

2) **La pragmatique psychologique et l'activité de langage**<sup>17</sup> : autour de Culioli (incertain), Wunderlich, Miller/Johnson-Laird, Galperin et Leontjew pour l'Union Soviétique.

3) **La pragmatique de la performativité et les actes de langage**<sup>18</sup> : après Austin et Searle, Auwera, Anscombe, Roulet, Grice.

4) **La pragmatique à grandes unités**<sup>19</sup> : Ducrot, Brémond, Ehlich/Rehbein, Wunderlich, Luckmann, Klaus, Perelman/Olbrechts-Tyteca.

Je vais m'emparer de deux définitions linguistiques de la pragmatique. La première est citée par Armengaud et extraite d'un article de A.-M. Diller et F. Récanati<sup>20</sup> : la pragmatique « étudie l'utilisation du langage dans le discours, et les marques

spécifiques qui, dans la langue, attestent sa vocation discursive<sup>21</sup> ».

L'autre, qui est de Co Vet, est parue dans la Présentation du n° 67 de *Langue française*, « la Pragmatique des temps verbaux ». Co Vet tente de saisir, après Diller et Récanati notamment, les convergences entre la sémantique et la pragmatique, cette dernière ayant pour fonction d'étudier « en quelque sorte le langage en action » et pouvant se définir comme « l'étude des cas où l'interprétation d'une expression dépend de facteurs inhérents au **contexte d'énonciation** (lequel comprend le texte qui précède un énoncé donné et la situation dans laquelle cet énoncé est utilisé)<sup>22</sup> ». Armengaud, pesant la proposition de Diller et Récanati, préfère la position qualifiée d'intégrante préconisée par Francis Jacques : « la pragmatique aborde **le langage comme phénomène à la fois discursif, communicatif et social** », et elle poursuit : « Le langage est conçu par elle comme un ensemble intersubjectif de signes dont l'usage est déterminé par des règles partagées. Elle concerne "**l'ensemble des conditions de possibilité du discours**" ». Armengaud fait ensuite l'énumération des concepts clés de cette discipline, longtemps ignorés de la philosophie du langage et de la linguistique, en l'occurrence ceux d'acte, de contexte et de performance, au sens d'**accomplissement de l'acte en contexte**<sup>23</sup>. Si nous revenons brièvement sur la notion d'acte, on dira que parler c'est agir ; c'est, au moins, faire **acte de parole dans une interaction, et comme une transaction**. Quant au **contexte, il est la situation de profération du discours, le lieu et le temps, et il figure l'identité des locuteurs**<sup>24</sup>.

Armengaud, en situant la théorie de l'énonciation dans le prolongement de la pragmatique, cite les propos de Benveniste. Nous dirons que certains des concepts essentiels, et même certaines des idées, pourraient être directement issus de l'œuvre de Peirce (nous les avons pointés en caractères gras dans le texte) : « dans l'énonciation, la langue se trouve employée à l'expression d'un certain rapport au monde. La condition même de cette mobilisation et de cette appropriation de la langue est, chez le locuteur, le besoin de référer par le discours, et chez l'autre, la possibilité de **co-référer** identiquement, dans le **consensus** pragmatique qui fait de chaque locuteur un co-locuteur<sup>25</sup> ».

## 5. Les concepts pragmatiques définis par Peirce dans le cadre pragmatiste

Peirce a marqué le plus vif intérêt pour la grammaire formelle, qui était, dans son acception, un *alter ego* de la *Grammaire spéculative* qu'il attribuait à Duns Scot<sup>26</sup>. Une telle grammaire décrivant les règles de fonctionnement du langage ne pouvait guère ne pas accorder une place prééminente aux SYMBOLES, évidemment, ne serait-ce qu'en raison de leur caractère général ; mais Peirce ne se satisfaisait pas de généralités vagues ou trop englobantes pour n'être pas vides. Bien sûr, les sciences normatives ne peuvent avoir d'autres objets d'étude que généraux. Mais une fois l'objet général mis à sa juste place, Peirce a consacré la plus large part de son analyse à la subdivision spécifique des symboles verbaux en fonction des catégories du discours auxquelles ils appartenaient, aboutissant à la trichotomie à la fois bien et très mal connue de l'icône, de l'indice et du symbole.

**4.56 : Il semble que, d'un point de vue général, les mots ordinaires dans la plus grande partie des langues soient assertifs. Ils assertent sîôt qu'ils sont, de quelque manière que ce soit, rattachés à un objet quelconque. Si vous écrivez « Verre » sur une caisse, on comprendra que vous voulez dire que la caisse contient du verre. Il est indéniablement des plus légitime de dire que, dans la plupart des langues, un « symbole » est un signe conventionnel qui, de par son rattachement à un objet, signifie que cet objet est doté de certains caractères. Mais un symbole, en lui-même, n'est guère plus qu'un rêve ; il ne montre pas ce dont il parle. Il nécessite qu'on le relie à un objet. Pour satisfaire ce but, un indice est indispensable. Aucun autre genre de signe ne peut mieux s'acquitter de cette fonction [de monstration, J.R.]. Qu'un mot ne puisse pas, *stricto sensu*, être un indice est évident, puisque tous les mots sont généraux — un mot advient souvent, et chaque fois qu'il advient, c'est le même mot ; et s'il a un sens quelconque comme mot, c'est le même sens, à chacune de ses occurrences ; tandis qu'un indice est essentiellement l'affaire d'un ici et maintenant, son rôle étant d'amener la pensée à se focaliser sur une expérience particulière, ou une série d'expériences reliées entre elles par des relations dynamiques.**

**4.58 : Un indice, « the », est tout à fait essentiel dans la parole, et il en est de même du symbole. Nous trouvons, dans les formes grammaticales de la syntaxe, une partie de la phrase particulièrement appropriée comme indice, et une autre partie qui est appropriée comme symbole. La première est le sujet grammatical, la seconde est le prédicat grammatical.**

Les multiples définitions que Peirce a données de l'indice verbal (qui est un sous-indice, très précisément), n'ont rien à



envier à celle que Jakobson a donnée des embrayeurs « shifters ».

Pour ne pas tomber à mon tour dans un discours d'autorité, je vais citer des passages qui attestent de l'antériorité de la réflexion de Peirce dans le domaine de la pragmatique : ce qui me permet d'affirmer qu'il a théorisé l'opération de référéntiation dans et par le discours, tout comme l'assertion comme acte, ou encore l'intentionnalité liant un énoncé à son objet, tout comme l'énonciateur à son interprète.

### **La théorisation de l'« indexicalité » chez Peirce**

**2.369 :** *Toute proposition se réfère à quelque indice: les propositions universelles renvoient à l'univers au travers de l'environnement commun au locuteur et à l'auditeur: cet environnement est un indice de ce dont parle le locuteur. Mais la proposition particulière asserte que, avec des moyens suffisants, on trouverait dans cet univers un objet auquel le terme sujet serait applicable [...].*

Présence d'embrayeurs dans l'énoncé :

**5.153 :** *Quand nous exprimons une proposition en mots, nous laissons inexprimés la plupart des sujets singuliers, car les circonstances de l'énonciation suffisent à montrer quel est le sujet du discours et les mots, en raison de leur généralité habituelle, ne sont pas bien adaptés à la désignation de singuliers.*

Subjectivité des embrayeurs et délexicalisation :

**5.153 :** *Le pronom, que l'on peut définir comme la partie du discours à laquelle a été attribuée la fonction d'indice, n'est jamais intelligible, en lui-même, considéré à part des circonstances de son énonciation, et le nom, qui peut être défini comme cette partie du discours mise à la place d'un pronom, risque toujours d'être équivoque. (Cf. également 2.287.)*

**4.56 :** *Un sens [« meaning »] est les associations d'un mot avec des images, sa capacité à susciter du rêve. Un indice n'a rien à faire des sens; sa fonction est d'amener l'auditeur à partager l'expérience du locuteur en montrant de quoi il parle. Les mots « this » et « that » sont des mots indicatifs. Ils s'appliquent à des objets différents à chaque utilisation.*

La conception que Benveniste défendait en matière des conditions de possibilité de la communication est à rapprocher de la conception peircienne du dialogisme et des quasi-esprits : il s'agit de la possibilité de co-référer identiquement dans le consensus pragmatique qui fait de chaque locuteur un co-locuteur. Nous trouvons également une parenté de vues entre

Peirce et F. Jacques en ce qui concerne l'acte de parole comme interaction.

Le succès de la science moderne, disait Peirce, dépend largement d'une certaine solidarité entre chercheurs. Mais cette coopération harmonieuse suppose que les principes fondamentaux soient établis préalablement. « Tant que ceci ne sera pas le cas, la discussion doit être la méthode choisie par toute science donnée, pour se tracer un chemin vers la lumière<sup>27</sup>. »

*Université de Perpignan*

### Notes

- 1 R. Jakobson, *Essais de linguistique générale*, vol. 2, p. 222.
- 2 C.S. Peirce, 6.316. [Ce mode de référence aux *Collected Papers* est classique : le numéro du volume est suivi du numéro du paragraphe.]
- 3 Nous nous contenterons de citer Peirce, note du 5.382, datée de 1893, en guise d'illustration.
- 4 É. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Tel, 1966, p. 252.
- 5 F. Armengaud, *La Pragmatique*, Que sais-je ?, 1985.
- 6 *Ibid.*, p. 5. [Nous supposons qu'il convient de lire 1937 au lieu de 1938, 1937 étant la date de publication de *Foundations of a Theory of Signs*.]
- 7 B.-N. Grunig, « Plusieurs pragmatiques », in DRLAV, n° 25, 1981, pp. 101-118. [Il importe peut-être de signaler que le point de vue de l'auteur semble s'être infléchi depuis 1979, date de parution de « Pièges et illusions de la pragmatique linguistique », in *Modèles Linguistiques*, Presses Universitaires de Lille, tome 1, fascicule 2, pp. 7-38.]
- 8 *Collected Papers* ; et G. Deledalle, *Écrits sur le signe*, Seuil, 1978.
- 9 C. Normand et M.-F. Trollez, « Du pragmatisme à la pragmatique : Charles Morris », in *Langages*, n° 77, mars 1985, pp. 75-83.
- 10 MS 1345 : « la Classification des sciences. »
- 11 Armengaud, p. 4.
- 12 *Ibid.*, p. 1.
- 13 *Ibid.*, p. 18.
- 14 Normand/Trollez, p. 75.
- 15 Cf. G. Deledalle, colloque de mars 1986, « Morris, lecteur de Peirce ? », in *Degrés*, 1989, et J. Réthoré, « Benveniste, lecteur de Peirce ? », in *Semiotic Interdisziplinär*, I AS 5, Vienne, oct. 1986.
- 16 Grunig, pp. 101-104, notes et bibliographie.
- 17 *Ibid.*, pp. 104-106, notes et bibliographie.
- 18 *Ibid.*, pp. 106-110, notes et bibliographie.
- 19 *Ibid.*, pp. 110-114, notes et bibliographie.

- <sup>20</sup> *Langue française*, n° 42, 1979, p. 3.
- <sup>21</sup> Armengaud, p. 5.
- <sup>22</sup> Co Vet, *Langue française*, n° 67, mars 1985, p. 3.
- <sup>23</sup> Armengaud, p. 7.
- <sup>24</sup> *Ibid.*, p. 6.
- <sup>25</sup> É. Benveniste, « l'Appareil formel de l'énonciation », *Langages* 17, 1969, p. 14.
- <sup>26</sup> 8.239, lettre de Peirce à J. Dewey, à propos de *On the Nature of Logic* : « c'est une des caractéristiques de toute science normative que de ne pas se préoccuper de ce qui se passe effectivement dans l'univers. [...] Aucune science normative n'a à se préoccuper de faits particuliers et variables, sinon à remarquer que ces faits sont un des constituants permanents du phénomène. »
- <sup>27</sup> Peirce, 2.84.